



Affaire diffamation ian thorpes / l'equipe

Par **BarneyStinson**, le **06/03/2009** à **15:45**

Bonjour,

Je vous écris concernant une affaire de diffamation entre le quotidien L'Equipe et Ian Thorpe (le nageur australien). Alors que L'Equipe a publié, le 30 mars 2007, sur son site internet, des propos jugés diffamatoires sur Ian Thorpe (accusation de dopage, ce dernier attaque, le 4 août 2008 (plus d'un an après), en diffamation L'Equipe.

Comment sa demande est-elle recevable alors que les écrits sont prescrits depuis plus d'un an ?

Je précise que la plainte est déposée à la Cour suprême de Nouvelle Galles du Sud

Article faisant objet de l'attaque en diffamation :

lien : http://www.lequipe.fr/Aussi/breves2007/20070330_183027Dev.html)

Merci d'avance